

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 22 février 2017 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un avant-projet de décret 'portant confirmation des arrêtés du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux fonctions, titres de capacité et barèmes portant exécution des articles 7, 16, 50 et 263 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française et des arrêtés du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux accroches cours-fonction pris en exécution de l'article 10 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française' est sans objet dans la mesure où une demande d'avis avait déjà été introduite sur un projet ayant le même intitulé et le même contenu le 3 février 2017, et inscrite sous le numéro de rôle 60.944/2. La demande 61.039/2 a dès lors été rayée du rôle le 27 février 2017.